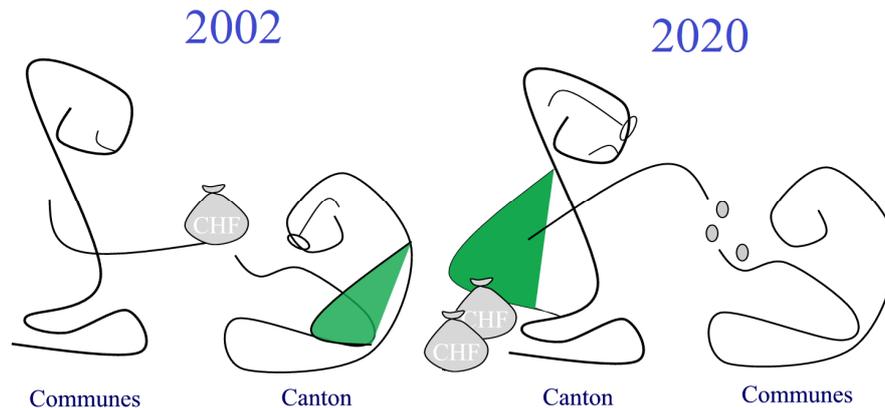


COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au dimanche 5 juillet 2020 à 20h00

Mont-sur-Rolle, le 3 juillet 2020

Confrontée à l'intransigeance du Conseil d'Etat, l'AdCV a finalement décidé de quitter la table des négociations et d'agir par le biais du Grand Conseil.



L'AdCV proposait une reprise totale de la facture sociale par le Canton et une bascule partielle de points d'impôts communaux. Cette solution, approuvée à deux reprises par ses membres, aurait évité que les communes perdent 300 millions par année. Cette solution aurait permis un rééquilibrage des finances entre le Canton et les communes. Ainsi, les communes auraient pu compter sur les moyens financiers nécessaires pour investir et fournir à la population les services indispensables.

En 2013 déjà, l'AdCV avait proposé une reprise du financement par l'Etat de 2/3 de la facture sociale. Cette solution n'ayant pas été retenue, l'AdCV n'a pas signé le protocole d'accord.

Aujourd'hui, à titre de compromis, l'AdCV aurait pu entrer en matière sur un retour progressif à une répartition 1/3 - 2/3 de la facture sociale, sans bascule de point d'impôt.

Malgré son excellente situation financière, contrairement à celle des communes, le Conseil d'Etat est resté intransigent. En outre, en refusant de se concentrer sur la facture sociale, il a compliqué le débat en introduisant sans raison d'autres éléments qui sont pourtant déjà traités par des groupes de travail spécialisés qu'il a ignoré.

Une telle situation étant inacceptable, l'AdCV a décidé de quitter la table des négociations et d'agir par le biais du Grand Conseil.

Contacts :

Josephine Byrne Garelli, Présidente de l'AdCV : 0041 79 210 41 63

Carine Tinguely, Vice-présidente de l'AdCV : 0041 79 354 15 83